Infoparent

Septembre 2023

Bonjour chers parents,

C'est avec plaisir que je m'adresse à vous en tant que nouveau directeur des écoles de vos enfants. Mon nom est Étienne Michaud et c'est pour moi un retour dans le Kamouraska puisque j'y ai enseigné 9 ans, principalement au 3e cycle du primaire. Je suis passé par l'école Sacré-Cœur, l'école de la Pruchière ainsi que l'école Saint-Philippe.

Par la suite, j'ai fait mes premières armes comme direction en ayant la tâche de direction adjointe de 4 des 5 écoles primaires de Rivière-du-Loup et l'année dernière j'ai complété un remplacement comme direction dans les 4 écoles les plus à l'est de notre Centre de Services scolaire. Je change donc d'itinéraire cette année en entreprenant ma 3e année comme direction et c'est avec beaucoup de chance que je pourrai passer l'année entière en compagnie de vos enfants et du merveilleux personnel que composent les écoles de l'Amitié, de la Pruchière et des Vents-et-Marées. Je ne peux malheureusement pas me prononcer pour les futures années étant seulement en affectation temporaire pour ces écoles.

Les équipes se sont préparées minutieusement et ardemment au cours des derniers jours, afin d'accueillir votre enfant pour sa rentrée scolaire. Nous espérons faire vivre aux élèves une multitude d'activités et d'expériences pour leur permettre de grandir et de se développer pleinement. Nous œuvrerons avec vos enfants à divers plans, dans le but de viser leur épanouissement selon les 3 missions de l'école qui sont d'instruire, de socialiser et de qualifier.

Je ne suis pas le seul à m'ajouter comme nouveau membre du personnel. Vous trouverez donc un tableau du personnel qui compose nos différentes écoles à la suite.

À vous chers parents, je vous souhaite une excellente année scolaire en compagnie de vos enfants. Vous pouvez compter sur la collaboration entière de l'équipe-école afin qu'ensemble, nous puissions assurer le cheminement de vos enfants vers leur réussite qui est propre à chacun d'entre eux.

Étienne Michaud

Étn Mich

Service de garde dans nos écoles

Le matin → 7 h 15 à 8 h (sauf St-Gabriel)

Le midi → 11 h 25 à 12 h 50

Le soir → 15 h 15 à 17 h 45

(17 h 15 pour St-Gabriel)

Il est encore temps d'inscrire votre enfant!
Vous pouvez me rejoindre au :
856-7047, poste 1
Kathy Pelletier, technicienne

Pour rejoindre le service de garde :

- **La Frayère, Saint-Gabriel, composez le : 418 856-7046, poste 1.**
- **L'Entre-2Saint-Pacôme, composez le : 418 856-7047, poste 1.**
- **Au-Gré-du-Vent, Rivière-Ouelle composez le : 418 856-3101, poste 1.**

Photo scolaire

La photo scolaire sera avec les équipes de *Photo repensée,* le **28 septembre**, pour les trois écoles.

Transport scolaire

Si votre enfant doit se rendre à une autre adresse que celle mentionnée sur la fiche d'inscription, s.v.p. en aviser l'enseignant(e) et le chauffeur par écrit. **C'est important!**

De plus, pour des raisons de sécurité, les élèves peuvent **uniquement** apporter à bord de l'autobus des objets qu'ils peuvent tenir solidement sur leurs genoux, qui ne prennent pas la place assise d'un autre élève et qui ne dépassent pas la hauteur de la banquette leur faisant face.

Pour ce faire, tous les objets transportés à bord de l'autobus doivent entrer complètement dans le sac d'école, le sac sport (dimension maximale de 23 x 35 x 55 cm) **et ne dépasser en aucune façon le sac** ou tenir dans un étui de petit instrument de musique (ex. : flûte, violon).

Tout objet qui ne répond pas aux critères précédents est **INTERDIT** tel que **mini bâton de hockey, bâton de hockey, sac de hockey, planche à roulettes, trottinette, bâton de baseball, planche à neige, instrument de musique volumineux ou tout autre objet de même nature.**

Les patins peuvent être transportés à la condition qu'ils soient mis à l'intérieur d'un sac composé d'un matériau résistant et dont les lames sont recouvertes d'un protège-lame.

Le conducteur peut refuser d'admettre dans un autobus scolaire tout article, objet ou équipement de nature à mettre en danger la sécurité des élèves et non conforme au Code de la sécurité routière.

Il demeure la responsabilité du parent d'assurer le transport des objets non autorisés.

☞ **Note** : Les objets en provenance de l'école doivent respecter les mêmes critères que ceux énumérés plus haut (ex. : articles de bricolage).

Bagages autorisés dans les autobus

Petit instrument de musique

Boîte à lunch

Sac de sport

Sac à dos

- **Il demeure la responsabilité du parent de transporter les objets non autorisés.**

Changement de coordonnées

Il arrive, en cours d'année, que des familles changent d'adresse et/ou de numéro de téléphone tout en demeurant sur le territoire de nos écoles. Il est important de nous en aviser afin de mettre à jour le dossier des élèves concernés.

Absences et changement de dernière minute

Tout d'abord, il est de la **RESPONSABILITÉ** du parent de prévenir l'école et/ou le service de garde d'un changement de dernière minute à l'horaire habituel de votre enfant.

Pour éviter des désagréments, **il est important de vous assurer de parler à une personne en place**, car les enseignants n'ont pas toujours la possibilité d'aller voir leurs courriels durant les heures de classe.

Cette année, vous **pouvez motiver l'absence de votre enfant sur internet**, à partir du portail Mozaïk. Cliquez sur le lien suivant pour savoir comment faire : Motivation des absences de votre enfant.

Merci de votre collaboration!

Infofermeture

Le Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup est heureux de vous informer qu'un système **d'alerte par message texte** a été mis en place pour les opérations Infofermeture. Pour vous inscrire, vous n'avez qu'à cliquer sur le lien suivant, et suivre les instructions à l'écran : https://infofermeture.csskamloup.gouv.qc.ca/

Lors d'une fermeture pour la ou les écoles que vous aurez sélectionnées, vous recevrez un texto de la part du numéro 1-888-966-8120. Cette inscription devra être renouvelée chaque année.

Si vous ne souhaitez pas vous inscrire, continuez d'utiliser les outils habituels.

Antécédents judiciaires

Depuis janvier 2017, il est essentiel d'avoir rempli une déclaration relative aux antécédents judiciaires pour tous parents bénévoles désirant s'impliquer lors de sorties d'élèves à l'extérieur de l'école. Ce formulaire est obligatoire et est valide 3 ans. Pour remplir ce formulaire, vous devez vous rendre à l'école et fournir 2 pièces d'identité avec photo. Veuillez, svp, téléphoner à l'école avant pour vous assurer que la secrétaire soit présente à l'école cette journée-là.

Malheureusement, si vous désirez, en cours d'année, offrir vos services comme bénévole lors d'une activité avec l'école et que le formulaire n'a pas été rempli, il sera alors impossible d'y participer. Vous pouvez appeler au secrétariat pour savoir si vos antécédents sont dus pour un renouvellement.

Merci de votre collaboration!

Paiement du matériel scolaire

L'école remettra, au courant des prochains jours, du matériel pédagogique aux élèves. Prochainement, vous aurez accès à votre état de compte via votre Portail-Mozaïk, sous la tuile « Finances ». Un courriel sera envoyé lorsque l'état de compte sera disponible.

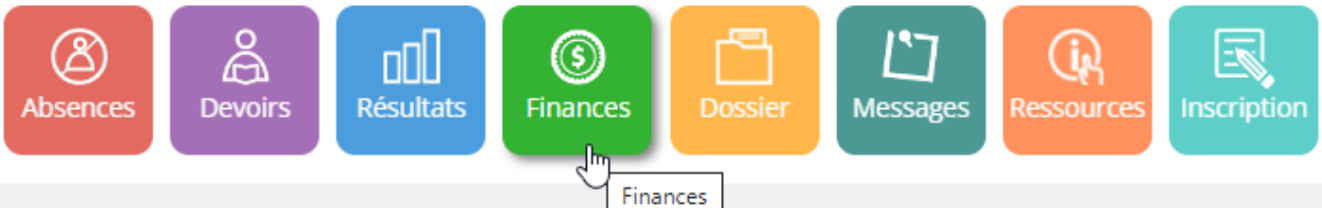

Il est important de télécharger le fichier à chaque fois, pour s'assurer d'avoir la version la plus à jour de votre état de compte. Vous pourrez faire le paiement par internet, en suivant les indications sur l'état de compte.

INFORMATIONS POUR LE PAIEMENT PAR INTERNET DES EFFETS SCOLAIRES
Ce compte est payable dans la plupart des institutions financières.

Exemple: ***Catégorie: Établissement d'enseignement, Éducation (variable selon l'institution bancaire)***
Fournisseur: CSS Kamouraska-Rivière-du-Loup - Effets scolaires et activités (QC)

Ces numéros sont valides seulement pour le paiement des frais du dossier de: 1 enfant seulement

NUMÉRO DE RÉFÉRENCE INTERNET
VALIDE UNIQUEMENT POUR LES EFFETS SCOLAIRES

Nom du père
ES 000 0000000 00000000

NUMÉRO DE RÉFÉRENCE INTERNET
VALIDE UNIQUEMENT POUR LES EFFETS SCOLAIRES

Nom de la mère
ES 111 1111111 11111111

Sur votre état de compte, vous trouverez toutes les informations utiles à l'ajout de chacun de vos enfants, séparément, à votre institution financière.

Fournisseur : CSS Kamouraska-Rivière-du-Loup – Effets scolaires et activités (QC)
Numéro de référence : vous êtes la mère, prenez le numéro de la mère. Et vice-versa.

* Il est important de ne pas faire de faute lors de l'entrée du numéro de référence. Et n'oubliez pas, le numéro de référence est unique à un seul enfant. Si vous avez plusieurs enfants, vous devrez refaire le processus pour chacun d'eux.

* En cas de parents séparés, vous devez vous entendre sur le montant à payer par chacun. L'état de compte est « unique ».
Merci d'effectuer votre paiement rapidement !

Accès à l'école

Étant donné que la secrétaire et la direction ont la responsabilité de trois écoles, ces dernières ne peuvent assurer une présence constante dans chacune d'elles. Si vous devez vous rendre à l'école sur les heures de classe, il serait apprécié que vous vous annonciez à l'avance. **Les visiteurs ne peuvent pas circuler librement dans l'école, et doivent attendre le ou la responsable à l'entrée.**

Merci de votre collaboration!

Collations

Comme la maison et l'école travaillent ensemble pour développer de saines habitudes de vie chez les enfants, il est important que ceux-ci apportent des collations santé à l'école. Favoriser des collations appartenant aux groupes alimentaires des fruits et légumes et des produits laitiers permettent également de respecter les élèves présentant des allergies alimentaires.

Voici les collations qui sont autorisées à l'école :

- Les fruits et les légumes
- Les jus de fruits
- Les jus de légumes
- Les fromages
- Les produits laitiers

Heure d'arrivée dans la cour

Les premiers jours d'école demandent quelques ajustements. Nous tenons à vous faire un rappel concernant les heures d'arrivée des élèves.

Un surveillant est présent sur la cour de récréation à partir de 8 h, le matin, et de 12 h 45, en début d'après-midi. Avant ces heures, vos enfants demeurent sous votre responsabilité et ne peuvent être sur les terrains de la cour de l'école s'ils arrivent à pied ou à vélo.

Merci de votre collaboration!

Nos coordonnées

Voici les coordonnées pour nous joindre dans chacune des écoles :

- De L'Amitié : 856-7046
- De La Pruchière : 856-7047
- Des Vents-et-Marées : 856-3101

Changement de coordonnées

Il arrive, en cours d'année, que des familles changent d'adresse et/ou de numéro de téléphone tout en demeurant sur le territoire de nos écoles. **Il est important de nous en aviser afin de mettre à jour le dossier des élèves concernés.**

Horaire du secrétariat

<table>
<tr><th></th><th>Lundi</th><th>Mardi</th><th>Mercredi</th><th>Jeudi</th><th>Vendredi</th></tr>
<tr><td>AM</td><td rowspan="2">St-Pacôme</td><td>St-Gabriel</td><td rowspan="2">St-Pacôme</td><td rowspan="2">Rivière-Ouelle</td><td>St-Pacôme</td></tr>
<tr><td>PM</td><td>Rivière-Ouelle</td><td>St-Gabriel</td></tr>
</table>

Administration de médicaments à l'école

Selon la loi médicale (L.R.Q. M-9), l'école ne peut, en aucun cas, administrer un médicament prescrit ou libellé par la pharmacie à un enfant, sans le consentement écrit des parents. En cas de besoin, vous pouvez communiquer avec la direction ou le secrétariat de l'école afin que nous analysions le besoin ensemble.

Code de vie

En septembre de chaque année, les enfants sont informés et sensibilisés à l'importance du savoir-vivre en groupe par le biais des règles de vie qui sont annuellement approuvées par le conseil d'établissement. Vous recevrez sous peu le code de vie de votre enfant. Vous êtes invités à le regarder avec celui-ci, à le signer et à le retourner à l'école. Nous sollicitons votre collaboration afin que les messages véhiculés à l'école et à la maison se rejoignent. Les règlements sont les mêmes pour tous les élèves de l'école et s'appliquent également au service de garde et dans l'autobus. Si vous avez des questions, c'est avec plaisir que nous y répondrons.

Chaussures à l'école

Les élèves de notre école sont très actifs à l'extérieur. Pour éviter une quantité considérable de sable dans l'école, nous remercions les parents qui peuvent offrir une

paire de souliers pour l'intérieur et une autre pour l'extérieur. Nous serons alors en mesure de garder notre environnement plus propre.

Envoi par courriel

Comme par les années antérieures, **tous les mémos et informations aux parents sont envoyés par courriel**. Il est donc très important d'avoir la bonne adresse courriel au dossier de votre enfant.

Pour toutes modifications, veuillez communiquer avec la secrétaire responsable de ce dossier, Julie Gilbert au 418 856-7047, poste 0 ou par courriel à : gilbjuli01@csskamloup.gouv.qc.ca

Assurances

Le centre de services scolaire possède une police d'assurance couvrant seulement les accidents dont elle est responsable. Pour que l'assureur du centre de services scolaire indemnise un élève ou un parent à la suite d'une blessure, il faudra démontrer la faute d'un employé du centre de services scolaire ou la défectuosité d'un immeuble ou d'un équipement. En conséquence, la majorité des accidents survenant à nos élèves ne sont pas couverts par cette police.

Aussi, le centre de services scolaire suggère aux parents qui désirent être couverts de contracter une assurance qui offrira une protection en cas d'accident. Ces protections sont habituellement disponibles auprès de votre assureur ou auprès de votre institution financière pour des frais annuels minimes.

Recours

En cas de réclamation à la suite d'une faute d'un employé du centre de services scolaire ou la défectuosité d'un immeuble ou d'un équipement, le plaignant peut s'adresser au centre de services scolaire via le processus de traitement des plaintes en vigueur.

La Pruchière

Un grand MERCI à Transport Patrick Dionne d'offrir le transport en autobus gratuitement pour nos Judokas de St-Pacôme !!

BONNE RENTRÉE !

	École des Vents-et-Marées Rivière-Ouelle	École de La Pruchière Saint-Pacôme	École de l'Amitié Saint-Gabriel
Direction	Étienne Michaud		
Secrétaire d'école	Julie Gilbert		
Préscolaire	Marie-Claude Dubé	Myriam Dumais (4 ans) Isabelle D'Anjou (5 ans)	Joanie Morneau
1re et 2e années		Martine Pelletier	
3e et 4e années		Geneviève Jean	
5e et 6e années		Louis-Alexandre Boulianne	
1re, 2e et 3e années	Joanie Pelletier		Florence Lévesque
4e, 5e et 6e années	Suzanne Gagnon		Élise Duval
Anglais	Tommy Morneau	Alexis Ouellet	Mélanie Michaud
Musique	Maude Michaud-Cheney		
Éducation physique	Philippe Pelletier		
Aide pédagogique & Soutien triple niveau	Fabie Ouellet		Annie Lévesque
Allègements	Tommy Morneau		
TES préscolaire	Linda Dumont	Linda Dumont	
TES primaire	Marie-Ève Gagné	Line Dumont	Kelly Boutin
Orthopédagogue		Sylvie Létourneau	
Conseillère en rééducation	Camille Ouellet		
Service de garde	Annie St-Onge Fernande Tanguay	Kathy Pelletier Josianne Dionne	Valérie Dubé
Entretien	Douglas De Nardi	Alain Landry	Michelle Lévesque

Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup
Québec

CALENDRIER SCOLAIRE 2023-2024

PRÉSCOLAIRE – PRIMAIRE (Écoles de l'Amitié, de la Pruchière et des Vents-et-Marées)

JUILLET 2023

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AOÛT 2023

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	□ 25	26
27	□ 28	□ 29	□ 30	31[1]		

SEPTEMBRE 2023

D	L	M	M	J	V	S
					1[2]	2
3	○ 4	5[3]	6[4]	7[5]	8[6]	9
10	11[7]	12[8]	13[9]	14[10]	15[1]	16
17	18[2]	19[3]	20[4]	21[5]	22[6]	23
24	25[7]	26[8]	27[9]	28[10]	29[1]	30

OCTOBRE 2023

D	L	M	M	J	V	S
1	2[2]	3[3]	4[4]	5[5]	□ 6	7
8	○ 9	10[6]	11[7]	12[8]	13[9]	14
15	16[10]	17[1]	18[2]	19[3]	20[4]	21
22	23[5]	24[6]	25[7]	26[8]	27[9]	28
29	30[10]	31[1]				

NOVEMBRE 2023

D	L	M	M	J	V	S
			1[2]	2[3]	3[4]	4
5	6[5]	7[6]	8[7]	9[8]	□ 10	11
12	13[9]	14[10]	15[1]	16[2]	□ 17	18
19	20[3]	21[4]	22[5]	23[6]	24[7]	25
26	27[8]	28[9]	29[10]	30[1]		

DÉCEMBRE 2023

D	L	M	M	J	V	S
					1[2]	2
3	4[3]	5[4]	6[5]	7[6]	8[7]	9
10	11[8]	12[9]	13[10]	14[1]	15[2]	16
17	18[3]	19[4]	20[5]	21[6]	22[7]	23
24	○ 25	○ 26	○ 27	○ 28	○ 29	30
31						

JANVIER 2024

D	L	M	M	J	V	S
	○ 1	○ 2	○ 3	○ 4	○ 5	6
7	□ 8	9[8]	10[9]	11[10]	12[1]	13
14	15[2]	16[3]	17[4]	18[5]	19[6]	20
21	22[7]	23[8]	24[9]	25[10]	26[1]	27
28	29[2]	30[3]	31[4]			

FÉVRIER 2024

D	L	M	M	J	V	S
				1[5]	2[6]	3
4	□ 5	6[7]	7[8]	8[9]	9[10]	10
11	12[1]	13[2]	14[3]	15[4]	16[5]	17
18	19[6]	20[7]	21[8]	22[9]	23[10]	24
25	26[1]	27[2]	28[3]	29[4]		

MARS 2024

D	L	M	M	J	V	S
					△ 1[5]	2
3	○ 4	○ 5	○ 6	○ 7	○ 8	9
10	□ 11	12[6]	13[7]	14[8]	15[9]	16
17	18[10]	19[1]	20[2]	21[3]	22[4]	23
24	25[5]	26[6]	27[7]	28[8]	○ 29	30
31						

AVRIL 2024

D	L	M	M	J	V	S
	○ 1	2[9]	3[10]	4[1]	5[2]	6
7	8[3]	9[4]	10[5]	11[6]	12[7]	13
14	15[8]	16[9]	17[10]	18[1]	△ 19[2]	20
21	22[3]	23[4]	24[5]	25[6]	□ 26	27
28	29[7]	30[8]				

MAI 2024

D	L	M	M	J	V	S
			1[9]	2[10]	3[1]	4
5	6[2]	7[3]	8[4]	9[5]	10[6]	11
12	13[7]	14[8]	15[9]	16[10]	△ 17[1]	18
19	○ 20	21[2]	22[3]	23[4]	24[5]	25
26	27[6]	28[7]	29[8]	30[9]	△ 31[10]	

JUIN 2024

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3[1]	4[2]	5[3]	6[4]	7[5]	8
9	10[6]	11[7]	12[8]	13[9]	14[10]	15
16	17[1]	18[2]	19[3]	△ 20[4]	21[5]	22
23	○ 24	□ 25	□ 26	□ 27	□ 28	29
30						

Légende

□ Journée pédagogique ○ Congé

△ 5 journées pédagogiques flottantes

Si les écoles devaient être fermées pour cas de force majeure, les journées pédagogiques flottantes prévues à cette fin seraient annulées dans l'ordre suivant :

20 juin, 31 mai, 17 mai,19 avril, 1er mars

La 1re communication :	remise au plus tard le 15 octobre
Le bulletin de fin de 1re étape :	remis au plus tard le 20 novembre
Le bulletin de fin de 2e étape :	remis au plus tard le 15 mars
Le bulletin de fin d'année :	remis au plus tard le 10 juillet

Dates importantes à retenir

1re rencontre de parents : septembre 2023
2e rencontre de parents : novembre 2023
3e rencontre de parents : mars 2024

Fin d'étape (aux fins d'évaluation)

1re étape	**9 novembre 2023**	**(48 jours)**
2e étape	**23 février 2024**	**(62 jours)**
3e étape	**20 juin 2024**	**(70 jours)**

Fermeture Mozaïk (Remise des notes dans le système par les enseignants)

1re étape	**13 novembre 2023**	**8 h**
2e étape	**29 février 2024**	**8 h**
3e étape	**21 juin 2024**	**8 h**

En conformité avec le conseil d'administration
Adopté le 13 décembre 2022

Septembre

SP : La Pruchière
RO : Des Vents-et-Marées
SG : l'Amitié

** Les enseignant-e-s de La Pruchière et des Vents-et-Marées communiqueront avec les parents au courant des prochains jours pour annoncer les dates des rencontres de parents.
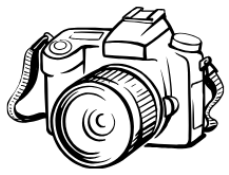
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
				1
4 Congé	5	6	7	8 RO : épluchette de blé d'inde de l'OPP SP : diner hot-dog et Sciences en folie
11	12 SG: **18h30** Rencontre de parents Mme Élise **19h00** Rencontre de parents Mme Florence	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28 SP, RO, SG : Photo d'école	29